

Note au Ministre

Concerne : représentation illégale de l'Orchestre Impala
au Café Impala Samedi le 5 mars 1983.

Hier, après avoir entendu deux fois leur communiqué sur les antennes de la Radio Rwanda, j'ai contacté le Café Impala par téléphone dans l'après-midi pour leur dire que la représentation de l'orchestre Impala était illégale vu qu'ils n'ont jamais demandé l'autorisation au Ministère de la Jeunesse et des Sports comme font les autres orchestres et pourtant l'orchestre Impala sait depuis longtemps les instructions de notre département en matière de loisirs de ce genre.

Par ailleurs l'orchestre Impala reste le seul à se méfier de ces instructions surtout pour les représentations dans la ville de Kigali et de ses périphéries.

En outre, j'ai attiré l'attention des autorités du Café Impala en leur demandant d'exiger l'autorisation du Ministère de la Jeunesse et des Sports avant de programmer n'importe quelle représentation et qu'à mon avis cette soirée ne devait pas avoir lieu pour mesure de prudence et pour mettre fin à cette situation irrégulière de l'Orchestre concerné.

Fait à Kigali, le 04/3/1983

Folklore et Loisirs

GAHAMANYI Laurent.

